



## AVIS D'OPPORTUNITÉ

### Enquête PaRIS – pratiques des médecins et effet sur l'expérience et l'état de santé des patients

---

*Type d'opportunité* : Première demande d'opportunité

*Périodicité* : Ponctuelle ou pluri-annuelle

*Demandeurs* : Ministère de la santé et de la prévention. Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Au cours de sa réunion du 29 septembre 2022, la commission « Services publics et services aux publics » a examiné le projet d'enquête sur les pratiques des médecins et leur effet sur l'expérience et l'état de santé des patients.

L'enquête PaRIS vise à évaluer la prise en charge de patients, en particulier ceux atteints de maladies chroniques, par les services de soins primaires. Il s'agit de la première édition de cette enquête. Elle a été proposée par l'OCDE, et le ministère des solidarités et de la santé a chargé la DREES de mener. Elle a pour objectif de renseigner sur l'expérience des consultations et du système de santé vécue par les patients et sur les résultats qu'ils en obtiennent. L'intérêt de l'enquête est également de relier ces indicateurs d'expérience des patients, leur état de santé et de bien-être, aux pratiques des médecins et à l'organisation des soins. Les résultats de la France seront comparés à ceux des autres pays participants de l'OCDE.

Il s'agit d'une enquête double, avec deux unités statistiques distinctes : des établissements médicaux et des patients de ces établissements. Le champ des établissements comprend les établissements de soins primaires de ville où travaillent au moins un médecin généraliste. Il peut donc s'agir d'un cabinet médical individuel, d'une maison de santé pluridisciplinaire, ou d'un centre de santé avec une patientèle partagée. Le champ des patients comprend les patients de plus de 45 ans, ayant consulté un médecin généraliste ou un établissement du champ lors des 6 derniers mois, et résidant dans un logement individuel.

Le protocole élaboré par l'OCDE prévoit que soient interrogés 50 patients par médecins. La taille de l'échantillon n'est pas encore fixée. La fourchette actuellement prévue compte entre 100 et 200 médecins, ce qui implique un échantillon de 5 000 à 10 000 patients répondants.

Le questionnaire auprès des patients vise principalement à collecter des informations sur l'expérience qu'ont les patients de leur prise en charge en soin primaire, leur point de vue sur la qualité des soins reçus, ainsi que des informations sur leur état de santé et leur point de vue. Des caractéristiques et pratiques personnelles et des caractéristiques socio-économiques susceptibles d'avoir une influence sur ces indicateurs sont également collectées afin de pouvoir distinguer l'effet de ces déterminants individuels de celui des pratiques des médecins et de l'organisation du système de soins sur l'état de santé des patients et l'expérience qu'ils ont de leurs soins. Le questionnaire auprès des médecins documente leurs pratiques de prise en charge et d'organisation.

À l'échelle internationale, l'OCDE est le pilote de ce projet, en lien d'une part avec les chefs de projets nationaux, et d'autre part avec un consortium de partenaires et prestataires de l'OCDE. Au niveau national, un comité des partenaires de l'enquête s'est tenu sous l'égide de la Drees le 15 mars 2022, réunissant des institutions intéressées par la thématique et permettant le recueil de différents points de vue sur le travail mené. La réunion a été l'occasion de présenter le projet et de consulter les partenaires sur des choix concernant l'échantillonnage et la meilleure manière d'approcher les enquêtés, ainsi que sur les questionnaires.

Le questionnaire patient est prévu pour durer 25 minutes. En pratique, lors du test de l'enquête qui s'est déroulé de mai à juillet 2022, c'est bien le temps qui a été mis par les répondants au questionnaire web. En revanche, les répondants par téléphone ont mis nettement plus de temps, 41 minutes en moyenne. Le questionnaire médecin a une durée prévue de 15 minutes, et là encore, l'objectif a été tenu pour les répondants sur internet mais est passé à 28 minutes au téléphone. Pour l'enquête réelle, la Drees fera son possible pour diminuer la taille du questionnaire prévu par l'OCDE et faire en sorte d'adapter le questionnaire à une passation au téléphone afin que celle-ci soit plus rapide.

Les utilisateurs des résultats seront les décideurs publics en charge du système de soins au niveau français (ministère de la santé, Haute autorité de santé) et international (OCDE), les organisations de médecins généralistes (CMG), les chercheurs (Irdes). Les données pseudonymisées seront mises à disposition des chercheurs ou autres institutions qui en fera une demande motivée via une plateforme sécurisée, dans le respect de la réglementation et accessibles après passage devant le comité du secret statistique.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un <b>avis d'opportunité favorable</b> à cette enquête. L'opportunité est accordée pour les cinq années allant de 2023 à 2027.
--